

La fontaine du Lion sur le Grand-Pont, à Sion

André DONNET

Quand, vers 1950 environ, nous insistions auprès de M. Louis Blondel, archéologue cantonal, à Genève, pour qu'il achève et publie son étude, depuis longtemps en préparation, sur *les origines de Sion et son développement urbain au cours des siècles*¹, c'était dans la pensée que cet aperçu général allait provoquer de nouvelles recherches, peut-être même susciter quelques monographies sur les monuments de la ville dont un grand nombre sont dignes d'intérêt. Cet espoir ne s'est pas encore réalisé ; l'article de M. Blondel n'a servi à constituer jusqu'à maintenant, avec son titre, que le canevas anonyme de développements oratoires destinés à des conférences populaires...

Nous n'avons pas l'intention de combler cette lacune ni d'inaugurer une série de monographies. Notre propos a pour objet un modeste monument que sa discrétion a relégué quelque peu à l'arrière-plan : la fontaine du Lion érigée de 1610 à 1613 sur le Grand-Pont. Cette fontaine qu'on ne saurait comparer, il est vrai, à ses somptueuses sœurs de Berne, de Bâle, de Fribourg ou de Zurich, n'en demeure pas moins, même si on ne lui a jamais accordé la considération qu'elle mérite², l'unique monument décoratif de ce genre conservé en Valais.

¹ Parue dans *Vallesia*, t. VIII, 1953, pp. 19-47.

² Ainsi le chanoine A.-J. de Rivaz, au commencement du XIX^e siècle, dans ses *Opera historica* (t. 8, p. 172, ms aux Archives cantonales, à Sion, fonds de Rivaz) : ...« Quant aux fontaines publiques, il n'y en a que trois, si je les ai bien comptées, toutes trois dans la rue principale dite le Grand-Pont : une au sommet, une au centre, et la 3^e vers les boucheries. Elles n'ont rien de remarquable et sont d'un petit ornement à ce Grand-Pont, qui est pourtant ce qu'il y a de mieux en cette petite ville... » Ou H. Schiner, dans sa *Description du Département du Simplon* (Sion, 1812, p. 384) : ...« Il y a trois fontaines dans la ville, qui toutes trois ont d'assez beaux bassins de pierre... » Ou encore H. A. v. Roten, dans *Die Landeshauptmänner vom Wallis* (dans *Blätter aus der Walliser Geschichte* [cité BWG], t. 12, 3^e année, 1956, p. 219) : ... *der stattliche aber etwas phantasielose Brunnen*... — Au surplus, notre fontaine ne figure même pas au nombre des 200 monuments considérés par P. Meintel, *Schweizer Brunnen*, Frauenfeld, 1931, 159 p., 88 pl. (*Die Schweiz im deutschen Geistesleben*, Bd. 16).

1. Histoire de la construction

Au début du XVII^e siècle, le Valais est le théâtre de luttes passionnées qui sont marquées, en 1604, par le triomphe du catholicisme sur les nombreux et puissants partisans de la Réforme et, sous l'épiscopat de Hildebrand Jost (1613-1634), par la conquête définitive du pouvoir temporel par les Patriotes³.

Les protocoles de la ville de Sion ne donnent qu'un pâle reflet de ces débats qui sont surtout l'objet des délibérations de la diète. On constate que le conseil bourgeois va paisiblement son train ordinaire dans l'administration de la cité ; les travaux d'édilité y occupent une place considérable : réfection aux remparts et aux tours qui gardent les portes de Loèche et de Savièse ; endiguement de la Sionne, en particulier dans le cours qui traverse la ville. Le conseil poursuit aussi les travaux que nécessite le ravitaillement en eau des habitants et du bétail. Plusieurs fontaines se dressent déjà dans les divers quartiers, alimentées par des aqueducs dont la surveillance est comise à des conseillers désignés à cet effet ; mais ces fontaines, construites dans la tradition du moyen âge, demeurent des édifices purement utilitaires.

C'est à ce moment-là que l'on va élever dans la capitale la fontaine du Lion. Son érection est due à l'initiative d'un bouillant magistrat sédunois, Jacob Guntern.

Second fils de Martin, secrétaire d'Etat de 1569 à sa mort en 1588 et bourgmestre de Sion en 1583, Jacob marche sur les traces de son père ; comme lui, il est partisan de la Réforme ; il joue un rôle important dans le commerce du sel ; châtelain de Granges et de Bramois en 1603, il a déjà succédé, en 1601, en qualité de secrétaire d'Etat, à Gilg Jossen Banmatter élu grand bailli. Mais en 1604, en même temps que ce dernier, la diète le démet de toutes ses charges publiques en dépit de leurs protestations réitérées. Guntern n'en demeure pas moins châtelain de Granges et de Bramois jusqu'en novembre 1605 et se maintient encore quelque temps en qualité de conseiller bourgeois. Le 11 novembre 1608, il parvient pourtant à se faire nommer bourgmestre de Sion où le parti réformé reste puissant ; il exerce sa charge deux ans au terme desquels il cède la place à Marx Inalbon, non sans revenir siéger au conseil une semaine plus tard. Deux années consécutives, en décembre de 1608 et de 1609, le dizain de Sion désigne Guntern comme député à la diète ; les deux fois, celle-ci lui en refuse l'entrée jusqu'à ce qu'il se réconcilie avec l'Eglise ou se disculpe. Guntern persévère néanmoins dans ses opinions et finalement, en 1611, il est décrété d'arrestation ; mais il n'a pas attendu sur place cet instant ; à ce moment, il a déjà pris la fuite⁴ pour se réfugier à Berne

³ G. Ghika, *Luttes politiques pour la conquête du pouvoir temporel sous l'épiscopat de Hildebrand Jost (1613-1634)*, dans *Vallesia*, t. II, 1947, pp. 71-158.

⁴ Voir les recès de la diète de 1604 à 1623, et Grenat, *Histoire moderne du Valais de 1536 à 1815*, Genève, 1904, pp. 149-155. — J. Guntern se démet de son office de châtelain de Granges et Bramois en séance du 11 novembre 1605 (Archives de la Bourgeoisie de Sion [cité ABS], aux Archives cantonales, 240/24, fol. 23, N^o 395) ; il est élu bourgmestre le 11 novembre 1608 (ABS, 240/27, fol. 1) et se retire le 11 novembre 1610 (ABS, 240/29, fol. 1) ; il est réélu conseiller le 19 novembre 1610 (ABS, 240/29, fol. 2^{vo}, N^o 2).

d'abord⁵, puis à Genève⁶. Il mourra quelques années plus tard⁷, en un lieu et à une date que nous ignorons.

C'est au cours de l'année 1608, sans doute encore avant d'être porté à la tête de l'administration séduinoise, que Guntern adresse une requête au conseil bourgeois pour proposer l'érection de trois fontaines à colonne dont les frais seraient payés par une souscription publique :

« Trois personnalités de cette ville, écrit-il, par l'amour que, dans la conscience de leur devoir, elles ont pour la prospérité générale, ont récemment convenu d'annoncer que des ecclésiastiques et des laïques de Sion et peut-être de tout ce dizain, ainsi que les personnes qui, de toutes parts, fréquentent chaque semaine ce marché, désirent contribuer à l'érection de trois fontaines à colonne ; elles sont prêtes à recueillir les fonds nécessaires et, avant même de les recevoir, à achever l'entreprise. Afin d'informer votre honorable assemblée, elles vous envoient, pour plus grande commodité, le livre ci-joint ; elles veulent vous prier qu'il vous plaise d'exprimer que chacun de vous est d'accord de remettre avec obligeance sa contribution et que chacun l'inscrive de sa propre main pour l'encouragement et l'exemple des signataires suivants, pour le profit et l'honneur des seigneurs conseillers en qualité de fondateurs de cette bonne œuvre et en considération du bien général. Priant que le Tout-Puissant accorde la santé à l'honorable assemblée, au nom des trois, Guntern »⁸.

Quel accueil cette requête reçoit-elle au conseil bourgeois ? Nous n'en savons rien ; elle n'est même pas enregistrée dans les protocoles. Nous ne sommes pas mieux renseignés non plus sur le sort de la souscription publique proposée que sur le succès qu'a pu rencontrer auprès des conseillers le volume de modèles ou d'esquisses (*byligendes buch*) de fontaines que Guntern leur a fait parvenir.

Quoi qu'il en soit, devenu à son tour bourgmestre en novembre 1608, Guntern n'abandonne pas son initiative ; il va en assumer désormais la réalisation au nom du conseil.

Il a en effet déjà demandé à Peter Studer, maître maçon et tailleur de pierres, un projet pour la fontaine que « mes gracieux seigneurs se proposent de construire sur le Grand-Pont ». A la mi-janvier de 1610⁹, Studer remet au bourgmestre un devis détaillé ; en voici la traduction :

⁵ S. Grüter, *Der Anteil der kathol. und protestant. Orte der Eidgenossenschaft an den religiösen und politischen Kämpfen im Wallis während der Jahre 1600-1613*, Stans, 1899, p. 169.

⁶ Un mémoire de Guntern, de 1612, est daté de Genève (ABS, tir. 83, N° 25, fol. 3 vo : *Volgent myne beschwerden wider die hierob geschribne durch mich 1612 15/25 Mai in Janff empfangene rechnung*).

⁷ En tout cas avant le 11 mai 1618 (ABS, 240/33, fol. 37 vo, N° 5 : ... *expetatur summa debita Magnificis Dominis ab heredibus Jacobi Guntren*...)

⁸ Le texte original est publié en Annexe I. — Notre collègue le Dr A. Gattlen a bien voulu revoir soigneusement nos transcriptions et nous faire bénéficier de son concours pour résoudre de multiples points obscurs ou douteux. Nous lui exprimons ici notre gratitude.

⁹ On rencontre à la séance du 15 janvier 1610, sous le N° 6, la mention laconique : *Peter Studer* (ABS, 240/27, fol. 43). Est-ce à cette occasion qu'a été présenté au conseil le devis conservé qui ne porte pas d'autre précision que « 1610 » ?

« Le bourgmestre m'a fait savoir à moi, Peter Studer, que le bassin de la fontaine doit mesurer deux toises de diamètre et trois pieds et demi de haut. Dans les huit angles avec piliers, les piliers auront environ un pied et demi d'épaisseur et en bas sur le sol s'évaseront des deux côtés avec des volutes d'un pied et demi de large. La vasque ou ses parois ne doivent pas mesurer moins de sept pouces d'épaisseur. Le sol sera constitué de neuf ou dix pièces et ces pièces seront assez étendues pour que les parois du bassin puissent y être insérées dans une rainure. Il sera aussi fait deux marches autour du bassin, et le tout en calcaire blanc que l'on trouve au-dessus de Saint-Léonard. Le pilier sera carré dans le bassin et ensuite rond avec sa corniche ordinaire, avec quatre visages [masques] aux goulots, avec quatre corps au-dessus [?], dans sa partie supérieure sculpté soigneusement et de main de maître avec un chapiteau ionique ou corinthien avec ses volutes et rinceaux. Le bassin sera proprement et bien assemblé et soigneusement cimenté, et surmonté de la colonne. On dressera trois ou quatre pierres taillées aux angles des marches, qui auront bonne apparence, afin que les chars n'endommagent pas les degrés.

« Mes gracieux seigneurs fourniront tous les matériaux sur place, soit pour les pierres et autres matériaux, soit tous les matériaux pour le ciment et tout ce qui s'y rapporte, à savoir un abri fermé pour y tailler la pierre avec quelques planches de sapin sur lesquelles œuvrera le sculpteur.

« Et aussi tout ce qui est nécessaire à la fontaine : fer, établi, plomb, chevilles, agrafes, tuyaux et crible. Il est aussi nécessaire de prévoir un dépôt de quelques planches pour faire un abri et un enclos, afin que ni l'eau ni personne ne puisse endommager la fontaine. Ma prétention pour le travail décrit ci-dessus est de 250 ducats et d'un habit. Veuillez mon gracieux seigneur ne pas la trouver exagérée. Il faudra encore parler de la pierre destinée à la colonne »¹⁰.

On ne relève, dans les protocoles du conseil, que de rares renseignements sur les travaux exécutés au cours des années 1610 et 1611¹¹. Il est certain toutefois que, lorsqu'il remet la charge de bourgmestre, à la fin de 1610, à son successeur Marx Inalbon¹², Guntern a déjà fait progresser l'entreprise au point qu'on peut considérer comme achevée une première étape. En effet, dans le compte qu'il rend devant le conseil, le 3 juin 1611, les paiements effectués en 1610 s'élèvent à une somme totale de 1083 couronnes ; ils ne concernent, semble-t-il, que la grande fontaine : outre l'achat

(suite, p. 251)

¹⁰ Le texte original est publié en Annexe II.

¹¹ On relève en particulier une confirmation de la décision de construire les trois fontaines : *Der Burgermeyster versprûch der gebäuwen halben...* — *Item die brunnen sollent auch gemacht werden* (ABS, 240/28, fol. 61 vo, séance du 22 octobre 1610, N° 12). En outre, Frantz deys Ochiis (Des Ouches), habitant de Sion, se présente devant le conseil, le 15 octobre 1610 (ABS, 240/28, fol. 60 vo, N° 23) ; il a appris que la ville se propose d'ériger une fontaine à colonne dans la cour devant sa maison ; comme cette cour est à vendre 50 couronnes d'argent, il demande une juste indemnité (ABS, tir. 83, N° 24 : *Frantz deys Ochiis supplicatz*, du 15 octobre [1610], 1 fol.). L'emplacement exact de cette maison sur le Grand-Pont n'étant pas déterminé, nous ignorons à laquelle des trois fontaines il est ici fait allusion.

¹² ABS, 240/29, fol. 1, séance du 11 novembre 1610.

FIGURE 1

Plan géométrique du Grand-Pont,
dressé par Adrien de Torrenté, ca. 1760-1765

1. *Plan géométrique du cours de la Sionne tel qu'il est depuis*
2. le canal du moulin de ville jusqu'au bas des Boucheries.
3. Première traverse à la maison de MM. Ryff.
4. Maison dans laquelle habite M. le résident.
5. Seconde traverse pour aller au château [de la Majorie ou de Valère].
6. Voûte encore existante.
7. La maison de ville.
8. Troisième traverse entre celle-ci et le Lion d'Or.
9. Le cabaret Lion d'Or.
10. Quatrième traverse pour la rue dite des Ânes.
11. Place vide entre le Lion d'Or et la maison suivante.
12. Maison de M. le capitaine Mabilard.
13. Cinquième traverse pour le Lampert [quartier ou ruelle de la Lombardie].
14. Coin de la maison Ballifard.
15. Sixième traverse en bas des Boucheries.
16. Maison de M. le procureur Mabilard.
17. La fontaine.
18. Canal et rue de la Porte Neuve.
19. Trou du canal au coin de la maison de M. le familier [Wolff].
20. Les degrés pour aller au canal dessous le pont.
21. Enfilé de la rue à la porte de Conthey.
22. Le canal de pierre.
23. Canal de bois.
24. Enfilé de la rue de l'église cathédrale.
25. Maisons de M. Bovier et autres.
26. Maison Groelin.
27. La grande fontaine.
28. Le cours de la Sionne tel qu'il est.
29. La pierre à laver.
30. *Le cours de la Sionne tel qu'il devra être à 16 pieds de largeur.*
31. Première voûte de 17 pieds.
32. Premier vide couvert à planches de 9 pieds.
33. Seconde voûte de 12 pieds.
34. Second vide couvert à planches de 9 pieds.
35. Troisième voûte à la porte du résident de 18 pieds.
36. Troisième vide couvert à planches de 9 pieds.
37. Quatrième voûte de 12 pieds.
38. Quatrième vide de 9 pieds.
39. Cinquième voûte de pieds 23.
40. Cinquième vide de pieds 9.
41. Sixième voûte de pieds 11.
42. Sixième vide de pieds 9.
43. Septième la vieille voûte de pieds 15.
44. Septième vide de pieds 9.
45. Huitième voûte de pieds 9.
46. Huitième vide de pieds 9.
47. Neuvième voûte de pieds 15.
48. Neuvième vide de pieds 9.
49. Dixième voûte de 18 pieds.
50. Dixième vide de 9 pieds.
51. Onzième voûte de 21 pieds.
52. Onzième vide de 9 pieds.
53. Douzième voûte de 18 pieds.
54. Le canal de pierre.
55. La traverse dudit canal.
56. La seconde traverse dito.
- 57 et 58. La ligne aux points dénote ce qu'il faudra retrancher ou ajouter au vieux cours.

Figure 1

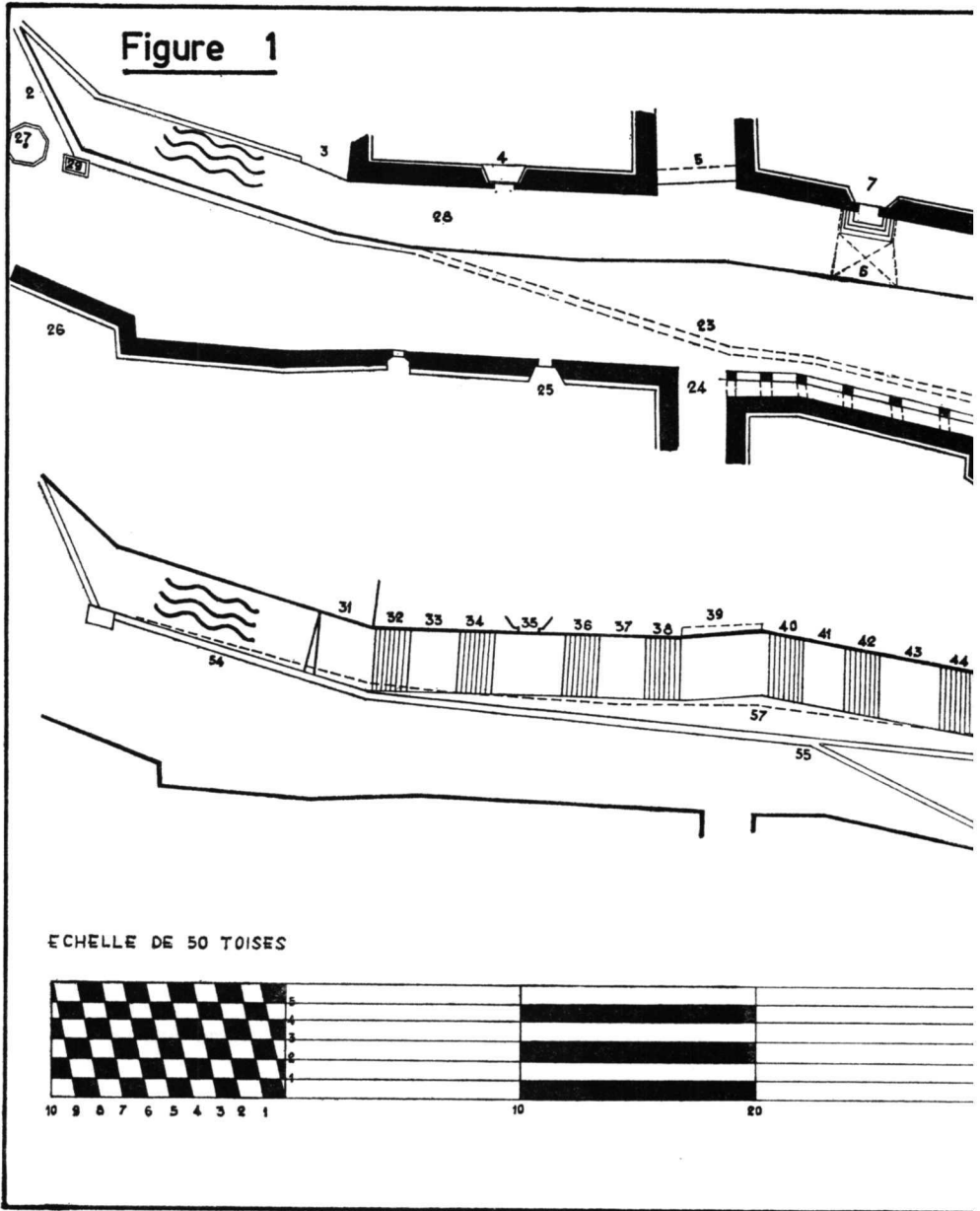
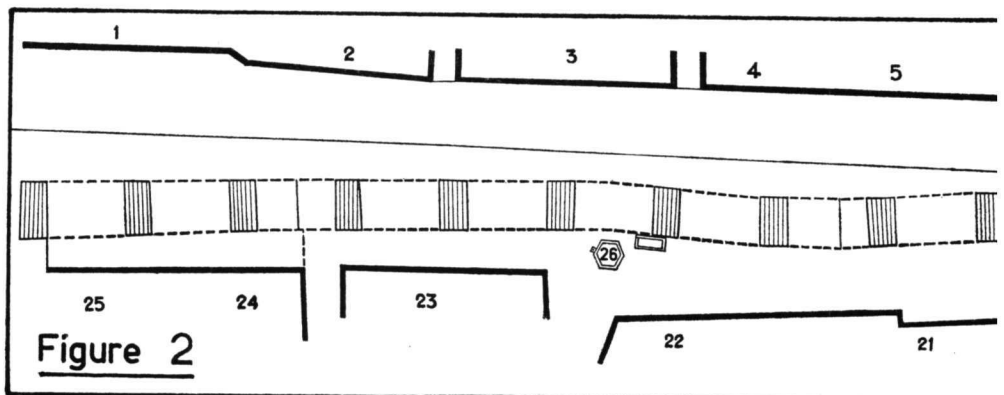


Figure 2



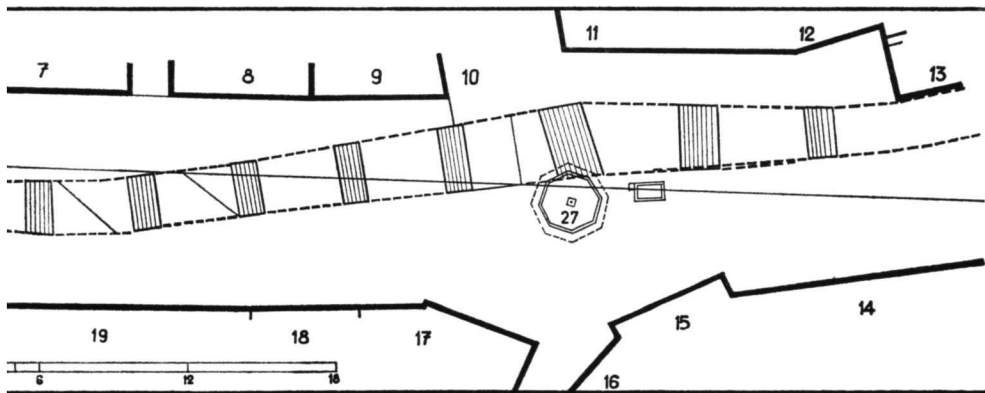
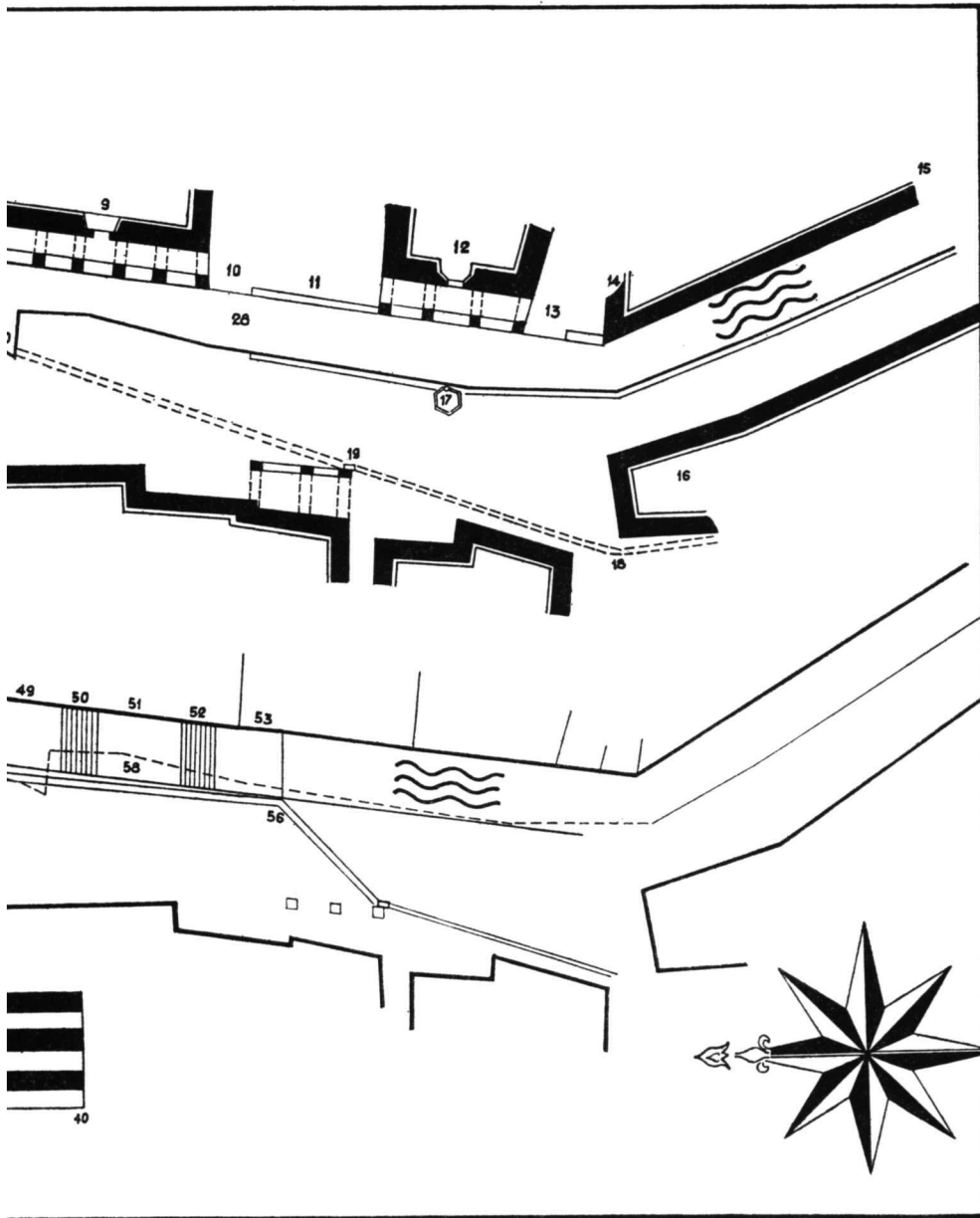


FIGURE 2

Plan de la rue de Loèche,
levé par Johann Georg Schmidt, géomètre, ca. 1827

- | | |
|--|----------------------------------|
| 1. Haus H. Castlan de Riedmatten. | 14. Haus AMBIELL. |
| 2. Haus H. Castlan de Riedmatten. | 15. Haus Am Biell. |
| 3. Haus H. Stadtschreiber Alfons de
Torrente. | 16. Haus Margette. |
| 4. Haus Mamsell de Torrente. | 17. Haus H. Bruttin. |
| 5. Haus Fellich und Bonvin. | 18. Haus Schuljard [= Julliard]. |
| 6. Haus Oober [= Oberst?] de Ried-
matten. | 19. Haus Kalbermatter. |
| 7. Haus Humell. | 20. Haus H. Kalbermatter. |
| 8. Haus Meyster Marttin. | 21. Haus H. Theiller. |
| 9. Gartten Kalbermatten. | 22. Haus H. AMBIELL. |
| 10. Spritzen Werter. — An Cunall [?]. | 23. Remis Kunschen. |
| 11. Haus Riff. | 24. Haus Kientzler. |
| 12. Haus Rock. | 25. Haus Am Rein. |
| 13. Haus H. Rey. | [26. La fontaine supérieure.] |
| | [27. La grande fontaine.] |

de la maison d'Anthoni Venetz le jeune sur le Grand-Pont, ce sont des versements à maître Peter Studer, au fondeur anonyme de Fribourg, aux divers artisans qui ont collaboré à l'œuvre¹³. Guntern continuera néanmoins, en qualité de conseiller¹⁴, à en assumer la direction, et cela sans doute jusqu'au moment où il quittera le Valais, dans le courant de l'année 1611. Si les comptes de l'ancien bourgmestre et ex-conseiller avec l'administration bourgeoise ne se régleront qu'après l'échange de nombreux mémoires et qu'à la suite de multiples révisions, Guntern obtient pourtant, le 20 février 1612, pour son entreprise (*das Brunnenwerck*), une attestation qui lui donne pleine satisfaction :

« En ce qui concerne la fontaine, conformément à la décision prise à cet effet l'année dernière qui est confirmée dans la présente séance, mes seigneurs sont satisfaits et contents de tout ce qui a été exécuté par Monsieur Guntern, ancien bourgmestre, à ladite fontaine ; tout a été trouvé bien, juste et de bonne qualité et fait au su et selon la volonté des conseillers, et le tout peut être mis dans le compte...

« Comme, après visite et estimation, tout a été trouvé bien, juste et utile, mes seigneurs payeront et prendront sur eux »¹⁵.

* * *

En novembre 1611, au bourgmestre Marx Inalbon succède le Junker Petermann Am Hengart (de Platea), ancien capitaine au service de France¹⁶. Celui-ci, en fonctions pour deux ans¹⁷, va reprendre à son compte l'entreprise de Guntern et la mener à chef ; il la considérera même si bien comme sienne qu'en 1613 il ordonnera d'ôter l'inscription que l'ancien bourgmestre, en vue de perpétuer son souvenir, avait déjà fait sculpter sur la fontaine¹⁸, pour y apposer, comme on le verra, ses propres armoiries.

¹³ On conserve divers états de ces comptes dans ABS, 230/24, p. 381 et p. 385 (*Computus anni 1610*), surtout dans les comptes particuliers du consulat de Guntern (ABS, tir. 23, N° 30 : *Computus consulatus Dni Jacobi Guntren*, du 27 février 1611, un cahier de 18 × 27,5 cm, fol. 5 ro et vo) et dans leurs révisions successives (ABS, 230/24, pp. 431-432, *computus anni 1611*, réglé le 20 février 1612 ; ABS, tir. 83, N° 26 : *Vollgt rechnung belangent das Brunnen Werck (secunda revisio computus Dni Guntren)*, du 20 février 1612, un cahier de 18 × 27 cm, fol. 1 ; ABS, tir. 83, N° 25 : *Volgt revisio yber Mons. Guntren rechnung*, du 24 février 1612, un cahier de 18,5 × 27 cm, fol. 1 vo et 2, etc.).

¹⁴ Voir note 4 ci-dessus.

¹⁵ ABS, 230/24, *computus* de 1611, réglé le 20 février 1612, pp. 431-432 : *Dannathin was dann wytters betreffen mag das Brunnenwerck vermög des verschinenen Jares hierum ergangenen rahdtschlags so inn gesässenem rahdt ist bestettiget worden, sindt M. H. content und zufriden alles das jenig so durch Msr Guntren, altenn burgermeyster, an gemeltes brunnenwerck gewerd ist worden, ja was sich gutt, gerecht unnd wärschafft sich fünden wirt, auch mit Irem vorwissen unnd willen geschächen, soliches alles inn die rechnung und abzug khommen zu lassen...*

Nach getanner visitatz und schatzung, was sich, wie obstatt, gutt, gerecht und nutzbar befünden wirt, werdent M. H. abtragen und uff sich nemmen... — Voir aussi ABS, tir. 83, N° 6, *Secunda revisio...*, fol. 1.

¹⁶ ABS, 240/30, fol. 1 vo, séance du 11 novembre 1611.

¹⁷ ABS, 240/30, fol. 44, séance du 11 novembre 1613, N° 1.

¹⁸ ABS, 240/30, fol. 28, séance du 22 mars 1613, N° 4 : *Superscription oder Epitaphium Dni Guntren am Brunnenstein in favorem D. Guntren. — Deleatur.*

Le conseil passe, au début de 1612, un nouveau contrat, qui n'est pas conservé, avec Peter Studer¹⁹, et celui-ci, le 17 mai suivant, est invité, une fois de plus, à achever les trois fontaines²⁰.

La plupart des renseignements que l'on possède sont relatifs à la fontaine principale ; ceux qui concernent les deux autres édicules sont fort rares : leur construction n'offre sans doute pas de problèmes particuliers à résoudre. La seule indication intéressante qu'on peut tirer des textes est celle de leur emplacement par rapport à la grande fontaine : toutes deux à colonne, elles sont dites, en effet, l'une la fontaine inférieure²¹, l'autre la fontaine supérieure²². Au surplus, le conseil menacera P. Studer, en mai 1613, de ne le payer que lorsqu'il aura terminé la 3^e²³.

Peu importe, en automne 1612, le fondement de la grande fontaine doit être posé et l'érection de la colonne est fixée au printemps suivant²⁴. Le compte des dépenses, au cours de l'année écoulée, s'élève à 175 couronnes, 48 gross²⁵.

La colonne dressée au printemps de 1613, le conseil s'avise encore d'en parfaire la décoration. Le 22 mars, il ordonne de faire disparaître l'inscription de Guntern²⁶. Le 2 août, il décide de faire graver sur la colonne les armoiries du bourgmestre régnant et de couronner l'édifice par un lion sculpté et doré. Ces travaux, il les confie « aux deux maîtres Studer », c'est-à-dire à Peter et à Hans Studer²⁷. Les dépenses consignées pour la fontaine au cours de 1613 : salaires du maître d'œuvre, transports, plomb, fer, huile, etc., ascendent à 193 couronnes en chiffres ronds²⁸. Pour l'exécution du lion proprement dit, Peter Studer reçoit en paiement, en janvier 1614, les trois

¹⁹ ABS, 240/30, fol. 9, séance du 30 mars 1612, N° 6 : *M. Peter Studer von wegen des verdings der stockbrunnen. — Die Arbeytt alls auch die anerbottne brunnen sollent gevisitiert werden und mit dem M. Peter Studer ein abrechnung tröffen.*

²⁰ ABS, 240/30, fol. 12, séance du 17 mai 1612, N° 196, en marge : *Man soll dem M. Peter anzeigen, er solle die arbeit der 3 stöckbrunnen usmachen vermög der mertts.*

²¹ Par exemple ABS, 240/30, fol. 31 vo, séance du 26 avril 1613, N° 19 : *Ein Sauhl zum undren Brunnen.*

²² ABS, 240/31, fol. 75 vo, séance du 6 novembre 1615, N° 23 : *Man soll den obren Stockbrunnen bessren...*

²³ ABS, 240/30, fol. 34, séance du 31 mai 1613, N° 2 : *... M. Peter Studer begert für sich und seine dienner ein belohnung. Auch die usszalnus belangent die kleidung und des meysters bewehrung soll anstan bis das der dritt brunnen wertt uffgericht...*

²⁴ ABS, 240/30, fol. 19, séance du 19 octobre 1612, N° 1 : *Uffrichtung des brunnenstocks. — Das fundament soll ein mahl gemacht werden, und die uffrichtung aber erst im frieling.*

²⁵ ABS, 230/24, comptes de 1612, p. 451.

²⁶ Voir plus haut, note 18. — Où Guntern avait-il fait sculpter son *epitaphia* ? Comme la colonne originale ne présentait aucune marque de repiquage, il faut en déduire que cette inscription se trouvait sur un des côtés restaurés du bassin, probablement celui qui, à l'ouest, porte l'inscription relative à la restauration de 1826 (Voir plus loin, note 71).

²⁷ ABS, 240/30, fol. 39, séance du 2 août 1613, N° 5 : *... und soll [der Burgermeister] uff ein glegnen Tag mit beyden M. Studer umb das Wappen und Leüwen gemerttet und ein leüw gemacht werden.*

²⁸ ABS, 230/24, comptes de 1613, p. 499 et p. 553.

setiers de vin qu'il demande²⁹, tandis que Hans Studer, pour la dorure du lion, reçoit peu après 10 couronnes³⁰.

Ainsi, au moment où la ville de Sion fait toilette³¹ en vue du sacre du nouvel évêque Hildebrand Jost et se prépare à accueillir, pour la cérémonie fixée au 7 décembre 1614, les illustres prélats consécrateurs qui sont Vespasien Gribaldi, ancien archevêque de Vienne en Dauphiné, saint François de Sales, évêque de Genève, et Pierre de Grilly, abbé de Saint-Maurice³², la fontaine monumentale, dont le promoteur avait été un calviniste notoire, pour lors en exil, est achevée ; elle concourt dans toute sa fraîcheur au décor du Grand-Pont.

Par la suite et jusqu'à nos jours, la fontaine, dont nous ignorons si elle a jamais été désignée communément sous le nom de fontaine du Lion d'Or, demeure l'objet d'un entretien régulier, sans cependant subir de modifications essentielles ; il suffit de mentionner ici la restauration de 1826³³, et celle de l'hiver 1959-1960 sur laquelle nous reviendrons plus loin.

2. Le maître de l'œuvre et ses principaux collaborateurs

Dans le *Schweizer Künstlerlexikon*, D. Imesch signale brièvement deux sculpteurs sur pierre (*Steinmetz*) du nom de Stauder, Melchior et Peter, qui travaillent à Sion à l'extrême fin du XVI^e siècle³⁴.

Si nous ne savons rien de plus au sujet de Melchior, nous relevons que Peter Studer présente au conseil bourgeoisial, en séance du 4 août 1595, une requête en vue d'obtenir le droit d'habitat³⁵.

D'où arrivent ces artisans dont les protocoles ne mentionnent jamais l'origine ? On peut, sans aucun doute, les rattacher à ces essais de maîtres maçons et de sculpteurs sur pierre en provenance du val Sesia, dans le dio-

²⁹ ABS, 240/31, fol. 6, séance du 17 janvier 1614, N^o 12 : *M. Peter Studer begert uff gutt rechnung die 3 sester wyms uff das verding des Leüwen. — Admittitur.*

³⁰ ABS, 240/31, fol. 11 vo, séance du 21 février 1614, N^o 28 : *M. Hanns Studer zechen Kr. wegen des guldinen löwens. — Der H. Seckellmeyster solls verrichten undt zallen.*

³¹ ABS, 240/31, fol. 36, séance du 21 novembre 1614, N^o 6 : *... von wegen der Zierdt der Statt umb die frembde fürsten ermanen zum Kürchgang die Hauptgassen sauberen, wie holtz und anderst...*

³² Cf. A. Donnet et G. Ghika, *Saint François de Sales et le Valais*, dans *Revue d'histoire ecclésiastique suisse*, 1949, pp. 81-84.

³³ On trouvera le détail des dépenses dans les comptes de cette année, sous la rubrique *Brunnen Unterhalt* (ABS, 230/51, registre non folioté).

³⁴ D. Imesch, art. *Stauder*, dans *op. cit.*, t. III, Frauenfeld, 1913, p. 217.

³⁵ ABS, 240/18, fol. 25, N^o 377 : *Mr Peter Studer verwilliget innzewonenn.* — Bien que ce sculpteur apparaisse indifféremment, dans les comptes de Guntern, sous les noms de *Studer* et de *Stauder*, il figure, à une exception près, dans les protocoles de la bourgeoisie et dans les visites, sous le nom de *Studer*, graphie qui est celle que lui-même emploie dans le devis présenté en 1610 (Voir Annexe II).

cèse de Novare, qui, dès le XVI^e siècle, se sont répandus un peu partout dans les cantons suisses, en Valais, en Savoie, en Tarentaise³⁶.

Peter Studer obtient des contrats pour exécuter des travaux au service de la ville dès 1597³⁷, ce qui l'amène à engager des compagnons, maîtres maçons et sculpteurs, qu'il héberge chez lui³⁸. Qu'il ait été puni en 1601 d'une amende de police³⁹ n'entraîne pas sa disgrâce : il est chargé, en 1603, de sculpter des armoiries sur la maison de la corporation des tireurs⁴⁰. Si les années suivantes n'apparaissent à son sujet, dans les protocoles, que des règlements de comptes pour des ouvrages qui ne sont pas précisés, on retrouve Peter Studer, en 1607, avec la mission de sculpter et de peindre les armoiries de la ville sur la porte de Tornafeu, à la rue du Château⁴¹ ; en 1609, il est chargé de réparer la tour située derrière la maison de St-Théodule⁴².

De 1610 à 1614, Peter Studer, tout en assumant d'autres travaux pour la ville, s'occupe plus particulièrement de la construction des nouvelles fontaines, de celle du Lion au premier chef. Après 1614, il n'est plus mentionné, ni dans les protocoles, ni dans les visites de la ville. A-t-il alors quitté Sion pour gagner d'autres lieux ? Ou a-t-il été victime de la peste qui réapparaît en 1616⁴³ ? Nous l'ignorons. La fontaine du Lion est la seule œuvre que l'on peut jusqu'à maintenant, en Valais, attribuer à Peter Studer d'une manière certaine.

On ne connaît rien non plus de sa famille, ni de ses liens de parenté avec Melchior en compagnie duquel il apparaît à Sion à la fin du XVI^e siècle. Dans l'unique rôle des visites où il est cité, en 1610, dans le quartier de Sitta, Peter figure tout seul, sans famille, ni hôte⁴⁴. Il est cependant question, en 1613, de son beau-frère, qui n'est pas nommé, à propos d'une amende encourue lors d'une rixe⁴⁵.

³⁶ En effet, on connaît déjà un Peter Studer, de Riva, auquel est adjudgée, en 1560, la construction d'un pont sur le Rhône, à Gamsen (Voir R. Riggenbach, *Ulrich Ruffiner von Prismell und die Bauten der Schinerzeit im Wallis*, 2^e éd. augmentée, Brigue, 1952, p. 46). Est-ce le même personnage qui, trente-cinq ans plus tard, vient s'établir à Sion et va y exercer son activité pendant vingt ans ? Cette conjecture semble peu probable.

³⁷ ABS, 240/19, fol. 11 vo, séance du 14 novembre 1597 ; 240/20, fol. 30 vo, séance du 28 avril 1600.

³⁸ ABS, 240/20, fol. 44, séance du 7 janvier 1600, N^o 243 (*ein murmeyster*) ; 240/21, fol. 36 vo, séance du 15 février 1602 (*ein gewisser steinmetz*).

³⁹ ABS, 240/21, fol. 32, séance du 7 décembre 1601 : *Peter Studer und die ubrigen so in Hans Stockalpers haus zu unzzytten betretten werden, soll ein jeder 1 lib. zallen, und dem Stockalper anzeigt werden, wo er nit ein gebürlicher leben füeren wirt, werde man imme das thor zeüchen.*

⁴⁰ ABS, 240/23, fol. 41, séance du 10 octobre 1603 : *Wapen am Schützensunffthaus.*

⁴¹ ABS, 240/26, fol. 21 vo, séance du 10 août 1607, N^o 252 : *Portall by Tornafuhr. — M. Peter Studer soll M. H. Wappen darsetzen und malen ohne datum. — Ibidem, fol. 50, séance du 22 août 1608, N^o 723/26 : M. H. Wappen im Portall beyrn Tornafeu insetzen. — Cette porte, qualifiée de *portam veterem civitatis* (1285), fermait la rue du Château à la hauteur de l'arcade qui existe encore sous la Majorie (L. Blondel, *op. cit.*, p. 41).*

⁴² ABS, 240/27, fol. 8 vo, séance du 8 janvier 1609, N^o 10 : *Turm hunder St. Jodrenhaus.*

⁴³ Grenat, *op. cit.*, pp. 200-201.

⁴⁴ ABS, 249/5, fol. 110 vo (1610).

⁴⁵ ABS, 240/30, fol. 40, séance du 6 septembre 1613, N^o 5 : *M. Peter Studers schwager wirt umb die buß angelangt von wegen einnes stoß. — Solvat 2 lib.*

En 1613 encore, nous avons relevé une mention de *deux* maîtres Studer⁴⁶ qui collaborent à l'achèvement de la grande fontaine. Le premier est donc Peter; quant au second, il s'agit de Hans Studer qui apparaît aussi, en ce moment, dans les protocoles⁴⁷ et, plus tard, dans le rôle des visites de la ville⁴⁸.

Quels sont les liens de parenté avec Peter, de cet Hans Studer qui est par ailleurs également qualifié de sculpteur⁴⁹, nous l'ignorons aussi. Hans Studer est cependant déjà connu. Outre sa collaboration en 1613-1614 à la fontaine du Lion, on peut signaler de lui à Sion d'autres œuvres postérieures : en 1621, il sculptera les armoiries sur deux poêles destinés à la seconde maison de ville, en cours de construction à la rue de Loèche⁵⁰; en 1622, il exécutera divers travaux à la cathédrale, en particulier pour l'aménagement du nouveau maître-autel⁵¹, et il sculptera l'élégant socle sur lequel repose la cuve de la chaire, elle-même œuvre des maîtres Hans Georg Miller et Balthasar Megelin⁵². C'est tout ce que l'on sait de la carrière de ce sculpteur Hans Studer qui mourra d'ailleurs peu après, entre mai 1625 et mai 1626⁵³, laissant une veuve et trois enfants dont l'un sera, en 1629, victime de la peste⁵⁴.

Quant à l'artisan qui a œuvré les goulots en bronze de la fontaine et leurs supports, il n'est pas autrement désigné, dans les protocoles et dans les comptes, que sous la mention de « fondeur en cuivre de Fribourg »⁵⁵. Il s'agit vraisemblablement, bien que nous ne soyons plus en mesure, comme nous le verrons plus loin, de vérifier cette hypothèse d'après la marque de l'artisan, de Jacob Kugler le jeune dont l'activité, à Fribourg, est attestée de 1604 à 1643⁵⁶.

⁴⁶ Voir plus haut note 27.

⁴⁷ ABS, 240/31, fol. 11 vo, séance du 21 février 1614, N° 28; *ibidem*, fol. 12 vo, séance du 28 février 1614: M. Hanns Studer hatt ein uneheliches kündt bekhommen. — Solvat 3 lib.

⁴⁸ ABS, 249/5, fol. 131 vo, visite du 30 mai 1620, dans le quartier de Sitta: In Peter Burnier hauß, M. Hans Studer... cum uxore.

⁴⁹ ABS, 249/5, fol. 165 vo, visite du 6 mai 1623, dans le quartier de Sitta: M. Hans Studer lapicida cum uxore, 3 infantis et 4 servis.

⁵⁰ O. Curiger, *L'hôtel de ville de Sion (1657-1665)*, dans *Vallesia*, t. 15, 1960, pp. 13-14. — Les considérations d'O. Curiger sur l'origine du sculpteur sont à rejeter.

⁵¹ D. Imesch, *Die zwei letzten Hochaltäre in der Kathedrale von Sitten*, in *BWG*, t. VI, 1928, pp. 423-424.

⁵² D. Imesch, *Bau der Kanzel in der Kathedrale von Sitten*, *ibidem*, pp. 127-128. Voir aussi notre *Guide artistique du Valais*, Sion, 1954, p. 50, N° 5.

⁵³ Si H. Studer est encore mentionné dans la visite du 10 mai 1625 (ABS, 249/5, visites: M. Hans Studer lapicida cum uxore et familia), on ne trouve plus que sa veuve dans celle du 25 mai 1626 (*ibidem*: M. Hannss Studer relicta cum liberis, ancilla et 2 servis).

⁵⁴ ABS, tir. 60, N° 9: *Liber illorum qui peste in civitate... sedunensi dies suos... clausurunt... annis 1628, 1629, 1638 et 1639*, N° 491: *Infantem M. Joannis Studers lapiscidae*.

⁵⁵ *Der Rhodtgiesser von Fryburg*: par exemple ABS, 240/29, fol. 4, séance du 26 novembre 1610, N° 17; *ibidem*, fol. 6 vo, séance du 14 janvier 1611, N° 11; etc. — Ce fondeur semble avoir travaillé dans son atelier à Fribourg, sans résider à Sion: il ne figure en tout cas pas dans la visite de 1610, la seule conservée entre 1601 et 1619.

⁵⁶ W. Effmann, *Die Glocken der Stadt Freiburg*, dans *Freiburger Geschichtsblätter*, 5^e année, 1898, p. 138: Jacob Kugler obtient en 1604, par décision du conseil, le monopole de la fonte des cloches pour tout le canton. En 1613, qualifié de *Rotgießer*, il est

3. Description

Avant de décrire la fontaine du Lion, il convient de déterminer tout d'abord la situation primitive des trois édifices dont Jacob Guntern a été le promoteur en 1608.

Partageant la ville selon un axe nord-sud, l'artère principale est caractérisée par le cours de la Sionne qui emprunte le même tracé. Toutefois, si la rivière s'écoule à peu près dans l'axe, l'artère elle-même s'infléchit d'abord en direction du sud-ouest jusqu'au débouché de la rue de Savièse, au centre, puis bifurque insensiblement vers le sud-est. C'est sans doute pour tenir compte de cette rupture qu'on a autrefois désigné par des noms différents ces deux parties de l'artère.

La partie supérieure, anciennement dite rue de Loèche, est coupée en diagonale par le lit de la Sionne. Celui-ci, maintenu sur son axe dans la partie inférieure — le Grand-Pont proprement dit —, s'appuie aux fondements des édifices sur la rive gauche, laissant ainsi, sur la rive opposée, un large espace pour la circulation.

Le cours de la rivière était au XVII^e siècle déjà partiellement couvert de « traverses » permettant d'accéder aux rues et ruelles qui débouchent latéralement, et de « voûtes » (ou passages) placées devant l'entrée des maisons.

Peu à peu, au cours des ans et pour satisfaire sans doute aux exigences du trafic et aux commodités des habitants, le conseil bourgeois a fait multiplier ces « traverses ». Vers le milieu du XVIII^e siècle, on a encore recouvert au moyen de fortes planches les vides laissés entre les voûtes. C'est ce que montre un *Plan géométrique du Grand-Pont* (fig. 1, pp. 248-249, et légendes à la page 247), dressé entre 1760 et 1765 par l'ingénieur Adrien de Torrenté, alors secrétaire du conseil⁵⁷. Cette entreprise a été poursuivie les années suivantes à la rue de Loèche, ainsi qu'en témoigne un autre plan (fig. 2, pp. 248-249, et légendes à la page 250), levé au début du XIX^e siècle par le géomètre Johann Georg Schmidt⁵⁸, pour réaliser finalement le recouvrement total de la Sionne.

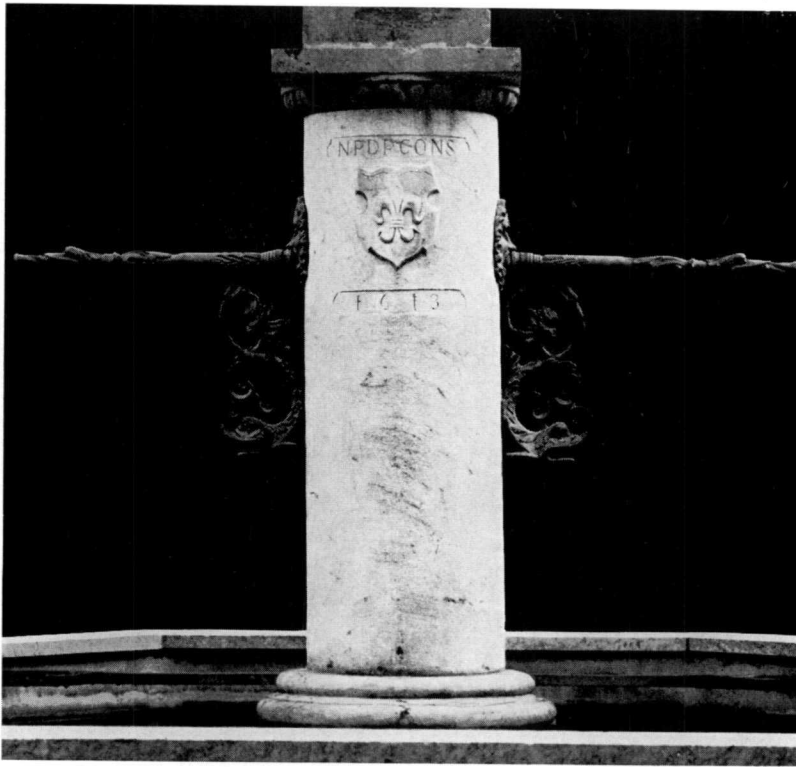
reçu bourgeois. — Les visites de la ville de Sion mentionnent, en 1610 (ABS, 249/5, fol. 114), M. Balthasar Provençoli qui, en 1623, est qualifié d'*ollarius*, fondeur de marmites. Mais ce Balthasar Provençoli qui est mort entre le 25 mai 1626 et le 25 mai 1627 (ABS, 249/5, visites à ces dates) et qui est peut-être le père de Hildebrand Provençoli, fondeur de cloches dont on connaît une œuvre de 1664 à l'église de Saint-Pierre-de-Clages (P. Bouffard, *Saint-Pierre-de-Clages et les églises des Alpes à trois absides*, dans *Vallesia*, t. III, 1948, p. 69) et une autre, de 1664 également, à l'hôtel de ville de Sion (O. Curiger, *op. cit.*, p. 126), n'appartient pas à une famille fribourgeoise comme on pourrait l'entendre d'après la notice de l'*Armorial valaisan* (art. *Provençoli*, p. 202), mais à une famille d'Orsières (ABS, 240/25, fol. 46, séance du conseil du 22 septembre 1606 : *Der Haffengießer Baltasarus Provençoli von Orsiery*...).

⁵⁷ ABS, tir. 97, N^o 15 bis, lavis (75 × 53 cm), s. d. — Les dessins des figures 1 et 2 ont été exécutés sur les originaux par M. Raymond Cusin.

⁵⁸ ABS, tir. 98, N^o 4, *Plan de la rue de Loèche* (118 × 43 cm), s. d.



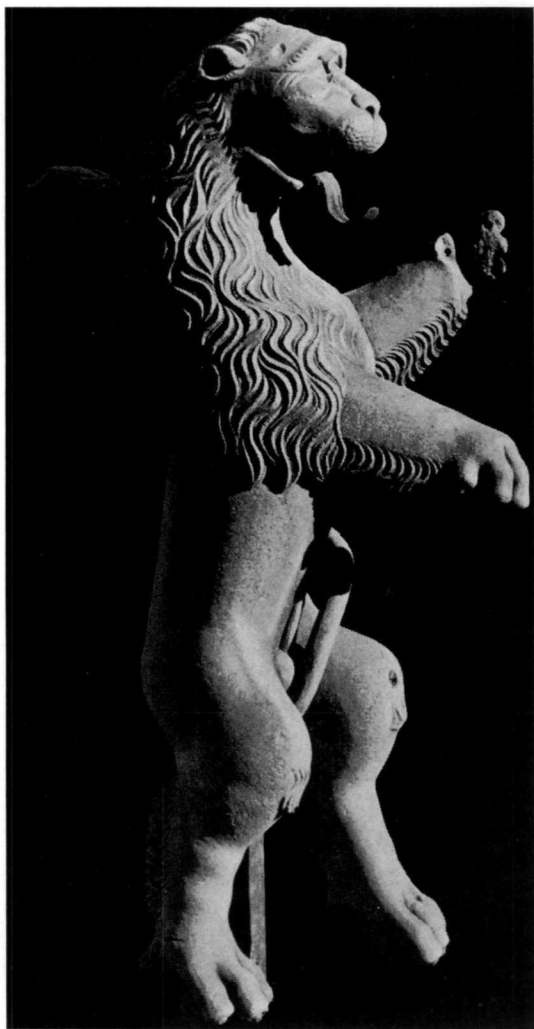
La fontaine du Lion, sur le Grand-Pont



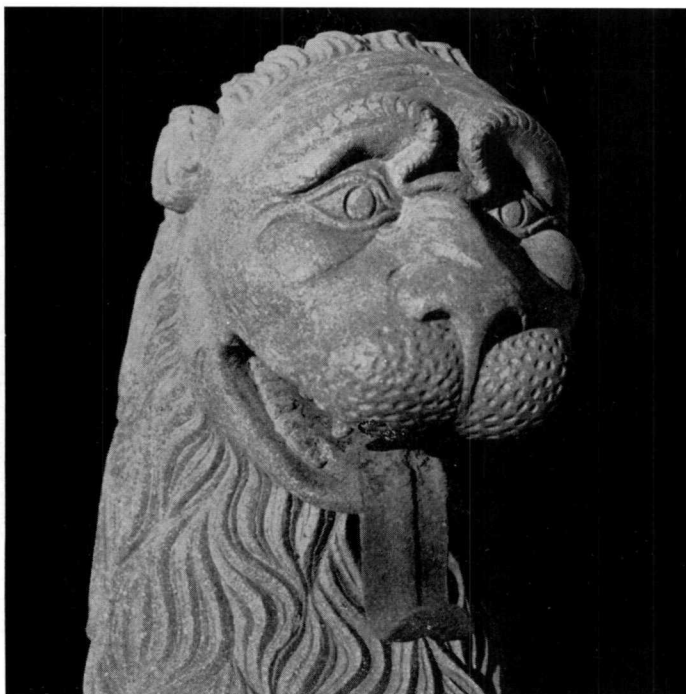
1. Le fût sculpté aux armes de Platea avec les goulots (copies de 1960)

2. Le fût sculpté d'un masca-ron avec les goulots (copies de 1960)





Le lion sculpté par Peter Studer



1. Le lion sculpté
par Peter Studer
(détail)



2. Un goulot et son support sur le fût (état original)

Les trois fontaines figurent sur ces anciens plans.

La fontaine supérieure se dressait en bordure de la Sionne, à la hauteur de la rue Ambuel (fig. 2, N° 26). Elle avait une cuve hexagonale avec une chèvre à l'extérieur, sur l'angle nord. Tout près, on voyait encore un bassin ou, mieux, une « pierre à laver ». On a démoli cette fontaine en 1841 pour en reconstruire une nouvelle, murale, adossée à la maison Métrailler, à l'entrée de la rue Ambuel⁵⁹ ; elle est dite « du Serpent » alors que son goulot représente en réalité une tête de cygne.

La fontaine inférieure, dessinée sur le plan de Torrenté (fig. 1, N° 17), se trouvait devant la maison du capitaine Mabillard (fig. 1, N° 12), actuellement pharmacie de Quay. Son bassin était aussi de forme hexagonale, avec chèvre latérale à l'est. On en remarque une représentation, peut-être fantaisiste, dans la gravure, parue en 1835, du peintre anglais W. H. Bartlett⁶⁰. On a également démoli cette fontaine, sans doute vers la même époque, pour en reconstruire une murale, plus bas, à l'entrée de la rue des Tanneries⁶¹.

Quant à la fontaine du Lion, située au centre de l'artère, on pourrait penser, si l'on accordait créance aux artistes, que son emplacement a varié plusieurs fois. Ainsi, le peintre Hans Ludolff, originaire d'Erfurt mais mort à Sion en 1667, la dessine en 1642 près de l'entrée de la rue du Château, là où s'élèvera au XVIII^e siècle la résidence de France⁶². Bartlett a aussi induit en erreur ; on a cru pouvoir reconnaître, dans sa gravure de 1835, la fontaine du Lion qui aurait été transférée au bas du Grand-Pont⁶³. Pourtant un lavis anonyme du XVIII^e siècle⁶⁴, qui paraît avoir pour base une mensuration complète de la ville⁶⁵, ainsi que le plan contemporain de Torrenté et le plan de J.-G. Schmidt, de 1827 environ, la représentent tous trois au même emplacement, celui qu'elle occupe actuellement.

En dépit des dommages que la fontaine a dû subir lors des inondations de la ville en 1740 et en 1778⁶⁶, il semble donc pour le moins curieux que son implantation ait été modifiée à plusieurs reprises. Serait-ce en raison de

⁵⁹ ABS, tir. 83, N° 49 : *Déclaration de l'ingénieur I. Venetz relative à la translation du bassin et fontaine vers la ruelle Ambuel*, du 8 mai 1841, 2 fol. autogr.

⁶⁰ Reproduite par A. Wolff, *Carnet de poche d'un peintre anglais en Valais 1829-1830*, dans *Ann. Val.*, 1945, p. 283. — Chez Bartlett, la chèvre paraît être une colonne centrale avec deux goulots, alors que le plan de Torrenté montre une chèvre latérale. Celle-ci a pu être modifiée.

⁶¹ Ni l'une ni l'autre ne figurent sur le *Plan topographique de la ville de Sion*, de 1840 (ABS, 99/37).

⁶² Ludolff est un peintre qui interprète, on l'a déjà relevé. Cf. O. Curiger, *op. cit.*, p. 4. On trouvera, *ibidem*, pl. 1, la gravure de Ludolff.

⁶³ A. Wolff, *op. cit.*, p. 284.

⁶⁴ Lavis (80 × 57,5 cm) conservé dans la salle de la Bourgeoisie, à l'hôtel de ville de Sion.

⁶⁵ ABS, tir. 83, N° 45 : *Dimensio carreriarum civitatis sedunensis facta de mandato magnifici senatus per spectabilem dominum Franciscum Kuntschen patrimoniam et secretarium subsignatum [Adrianum de Torrenté] ad id specialiter deputatos nec non thesiatorem Martinum Muet... 1768*, 1 cahier (23 × 33 cm), 8 fol. — Martinus Muet, soit Martin Moix, arpenteur à Sion (voir AV 107/Dayer, N° 18).

⁶⁶ Cf. *Extraits de registres et livres de comptes et de dépenses faites par la Bourgeoisie de la ville de Sion pour le bien publique [sic] et l'avantage de ladite ville 1706-1799*, 1 cahier in-fol. de 20 fol., annexé au *Liber computum 1702-1708* (ABS, 230/39).

sa proximité qu'on a donné son appellation à la nouvelle auberge bourgeoise construite au début du XVIII^e siècle ⁶⁷ et qui est dite dans les comptes, pour la première fois en 1732, l'auberge du Lion d'Or ⁶⁸ ?

* * *

Située au sommet du Grand-Pont proprement dit, à la bifurcation de la rue de Loèche et de la rue de Savièse, la fontaine du Lion est placée dans une excellente perspective (pl. I) ; elle est aisément visible des deux extrémités de l'artère principale. Au surplus, implantée sur un carrefour ⁶⁹, en bordure du cours de la Sionne, sur la rive droite, elle ne risquait pas, autrefois, de gêner la circulation dont elle était d'ailleurs elle-même protégée par deux marches et par trois ou quatre bouteroues fixées aux angles du bassin ⁷⁰. Les bouteroues ont été enlevées, et le pavement a haussé le niveau de la chaussée de telle sorte qu'il ne subsiste plus autour du bassin qu'une bordure légèrement saillante au sud.

La fontaine, de style Renaissance, présente un bassin polygonal discrètement décoré au centre duquel se dresse une colonne à deux goulots ouvragés et couronnée d'un lion sculpté.

Elle a été restaurée au cours de l'hiver 1959-1960.

Le bassin de forme octogonale est constitué de huit grandes dalles en pierre calcaire de Saint-Léonard. Six d'entre elles sont sculptées de quatre motifs floraux stylisés différents, dont deux, disposés symétriquement, sont répétés. Les deux dernières dalles portent, l'une, à l'est, deux écus chantournés, accostés, aux armes de la ville de Sion surmontés de la date MDCX, qui est celle de la construction du bassin ; l'autre, à l'ouest, sans doute remplacée à l'occasion de la restauration de 1826, une inscription qui rappelle cet événement dans un phylactère :

RESTAURAT.
Ano MDCCCXXVI
CONS. E. D. R. ⁷¹

Aux angles de l'octogone des piliers, s'évasant vers le bas, dessinent en profil deux volutes renversées. La margelle a été recouverte, lors de la dernière réfection, de dalles légèrement saillantes.

⁶⁷ ABS, 230/40, fol. 85 vo : *das nuwe Wirtshaus* (1711).

⁶⁸ ABS, 230/43, fol. 62 : *Für das Wirthshaus bey den guldenen Löwen...*

⁶⁹ Ce carrefour était au surplus encore dégagé à l'est sur l'emplacement qu'occupe aujourd'hui le marché couvert ou Grenette (voir plus bas, note 78).

⁷⁰ Conformément au devis de P. Studer. Cf. Annexe II.

⁷¹ Soit sans doute RESTAURAT[us] A[n]NO MDCCCXXVI CONS[ule] E[mma-nuele] D[e] R[iedmatten] (Restaurée en 1826 sous le consulat d'Emmanuel de Riedmatten). Celui-ci, né en 1774 et mort en 1846 (L. de Riedmatten, art. *de Riedmatten*, dans *Alm. généalogique suisse*, t. VI, 1936, p. 581), a été en effet bourgmestre de Sion de 1824 à 1828.

On constate enfin que les dimensions du bassin correspondent, à peu de chose près, aux mesures prévues dans le devis de 1610 ⁷².

Quant à la colonne, elle était constituée de dix pièces assemblées par des goujons en fer ou scellées au moyen de plomb fondu coulé dans des trous préalablement aménagés à cet effet ⁷³. Sa hauteur totale est de 4,25 m.

En partant du sol, on a successivement : un socle rectangulaire, une base cylindrique formée de deux tores superposés, un fût, les trois pièces en pierre de Saint-Léonard ; un astragale et un chapiteau carré en pierre ollaire ; un socle également carré au-dessus duquel repose une urne, elle-même surmontée d'un chapiteau composite, enfin d'un socle décoré de volutes sur lequel se dresse le lion ; ces dernières pièces sont en olivine ou péridotite transformée au cours des ans en serpentine, à l'exception de l'urne déjà refaite en deux parties, sans doute au XIX^e siècle, et qui est en pierre noire de Saint-Triphon.

Le socle quadrangulaire, la base cylindrique et le fût ont été refaits en 1959-1960.

Le fût original avait été endommagé anciennement, peut-être dès l'origine, par les effets du gel : on remarquait, sur sa partie supérieure, une fissure qui s'était produite dans le sens du lit de carrière et qui avait été consolidée au moyen de deux greffes placées sur la section et de deux ceintures de fer disposées à distances égales sur la hauteur. La colonne avait été perforée pour permettre le passage d'un tuyau en plomb de 6 cm de diamètre destiné à l'amenée d'eau ; au niveau des orifices, ce tuyau s'évasait pour former un réservoir de compensation (hauteur : 30 cm ; diamètre au sommet : 20 cm).

Aux orifices, percés aux $\frac{3}{4}$ de la hauteur dans l'axe de l'ancienne rue de Loèche, sont adaptés des ajutages en bronze avec supports, semblables des deux côtés : c'est, issu d'un mascarons humain, un tuyau (longueur : 70 cm), décoré de motifs floraux stylisés, qui se termine en formant une tête de crocodile dans laquelle est embouché un manchon. Son support dessine un S. La partie supérieure est une simple tige, ornée dans la courbe d'une corolle, qui s'enroule et s'épanouit au centre en une figure de diablottin feuillu ; la partie inférieure présente un dauphin dont les extrémités (queue, langue, etc.) se résolvent en volutes (pl. IV, 2). Ces ajutages constituent un ensemble décoratif fort élégant ⁷⁴.

⁷² Ainsi le diamètre du bassin : 3,95 m (dans le devis de 1610 : 2 toises [françaises] = 3,898 m) ; sa hauteur : 99 cm (devis : 3 pieds et demi = 113,6 cm) ; largeur des piliers placés aux angles : 32 à 37 cm (devis : un pied et demi = 48,7 cm) ; épaisseur du bassin : 25 cm (devis : pas moins de 7 pouces = 18,949 cm) ; etc.

⁷³ La restauration de l'hiver 1959/1960 nous a offert l'occasion d'examiner en détail la structure de la colonne conservée, non sans réparations de fortune, jusqu'à nos jours. M. Albert Nichini, maître marbrier, à Sion, auquel nous exprimons ici notre gratitude, a bien voulu nous donner toutes les explications utiles relativement aux pièces originales et aux pièces qui ont été remplacées.

⁷⁴ Les ajutages originaux, qui avaient subi maints dégâts lors de l'établissement d'échafaudages destinés à soutenir, chaque année, le reposoir préparé pour la Fête-Dieu, ont récemment connu un triste sort : expédiés pour être remis en état, ils ont été, par un malheureux concours de circonstances, purement et simplement envoyés à la fonte ! C'est ainsi qu'il n'a plus été possible d'examiner s'ils portaient une marque de fondeur et par

Le fût lui-même est décoré dans l'axe opposé à celui des orifices. Il porte, à l'est, un écu aux armes de Platea avec, au-dessus, l'inscription NPDP CONS⁷⁵ et, au-dessous, la date 1613 (pl. II, 1) ; à l'ouest, un mascaron humain (pl. II, 2). Ces sculptures ont été recopiées sur l'original par M. Renato Pedretti, de la maison A. Nichini, à Sion.

Sommant la colonne, le lion, qui mesure un mètre de hauteur, est taillé tout entier, sans pièce rapportée, dans un seul bloc d'olivine. Unique exemple conservé et identifié des œuvres de Peter Studer, il offre un beau témoignage de la maîtrise du sculpteur (pl. III). Le lion est dressé, appuyé sur le pied droit, le gauche légèrement avancé ; il tient de la patte antérieure gauche une hampe en fer à l'extrémité de laquelle se déploient dans une oriflamme les armes de la ville.

La tête de l'animal, avec les sourcils proéminents, les yeux profondément marqués, le nez épaté, la gueule large ouverte d'où sort une puissante langue en fer, est remarquable d'expression (pl. IV, 1). Le pelage est traduit avec un soin particulier. La queue est un chef-d'œuvre de virtuosité : se développant entre les pattes sur le bas-ventre, elle passe sur le flanc gauche du lion et, à partir des reins où un nœud la fixe habilement au corps, elle poursuit son ascension pour s'épanouir finalement à hauteur de la tête⁷⁶.

Bien que le lion ait été doré à l'origine⁷⁷, on n'en relève plus aujourd'hui aucune trace.

La fontaine du Lion, placée au centre d'une artère très fréquentée, dans le cadre des admirables façades du XVIII^e siècle⁷⁸, heureusement restaurée et dotée au surplus d'un éclairage qui, la nuit tombée, met en valeur son architecture, demeure un des plus gracieux monuments de Sion.

conséquent de vérifier l'hypothèse par laquelle nous attribuons cet ouvrage à Jacob Kugler le jeune.

Les tuyaux et les deux têtes de lion en bronze que Jacob Kugler a exécutés pour la fontaine du Sauvage, à Fribourg, en 1626 et 1627, n'offrent pas de parenté stylistique avec les ajutages de notre fontaine du Lion (Cf. *Fribourg artistique*, 1899, p. XVI. — Obligeante communication de M. Marcel Strub, à Fribourg). Par contre, on trouve, à Fribourg, des œuvres plus anciennes dont Kugler a pu s'inspirer pour créer les bronzes de la fontaine du Lion : par exemple les goulots de la fontaine Sainte-Anne qui sont de Jacob Bendi, en 1560 (*Fribourg artistique*, 1893, pl. XVIII), et les supports en forme de dauphin de la fontaine Saint-Jean, en 1547 (*Ibidem*, 1890, pl. VII). Mais les goulots et les supports de Sion sont plus richement ornés et plus élégants. Ils ont été habilement reconstitués, en 1960, par M. Roger Ferrier, sculpteur, à Genève, grâce aux excellentes photos de détail tirées des collections de l'atelier Raymond Schmid, à Sion.

⁷⁵ Soit N[obilis] P[etermannus] D[e] P[latea] CONS[ul] (noble Petermann de Platea, consul).

⁷⁶ L'extrémité de la queue, déjà endommagée et refaite antérieurement, a été de nouveau sculptée en 1959/1960.

⁷⁷ Voir plus haut, note 30.

⁷⁸ A l'exception de l'ancien marché couvert, construit en 1869 par l'architecte Emile Vuilloud.

Annexe I

Bettelbrief von wegen der neüwen brunnen 1608

(ABS, tir. 83, N° 22, 1 fol. double 18 × 27 cm, autographe)

Insonders hoochehrende günstige Liebe Herren,

Es habent sich dry personenn diser euwer stat, uß liebe so sy zu dem gemeinen wolstand schuldiger pflicht halben habent und tragent, kürztlichen verglichen zu verkundtschafften was geystliche und weltliche personen diser stat und villicht diser ganze Zeenden, sampt jenigen so wohhentlich den Mörckt alhie besuchent, an ufrichtung dryer stockbrunnen zu contribuiren willens, als dan auch solliche stür in zu zühen, und vor empfachung der selben das furnämenn zu vollenden. So sy dan aber euwer herlichen versamlung bericht, habent sy großen komlichkeit halben auch byligendes buch zu schicken, und hiemit pitten wöllen, das eüch belieben wölle was jeder der euwren hier zu gutwilligklichen zu stüren gesinnet, zu erleutrenn, und mit eygner Handt in selben zu verzeichnen, ybrigen nachvolgernn zu anreyzung und exempel, den Herren zu nutz und ehren als fundatoribus dises guten Wercks und gemmein nutz zu großen ansächen. Denn almöchtigen umb der herlichen geselschafft gsundtheit bittende

in aller dryer namen

Guntren

Annexe II

Yberschlag der neuwen brunnen stöcken 1610

(ABS, tir. 83, N° 23, 2 fol. 18 × 27,5 cm, autographe)

Überschlag des brunnens welichen mine gnedig Herr uf der g[r]osen brugen vorhabens zu erbuwen.

Es hat min genediger her burgermeister mier, Peter Studer, zu verstan geben das der brunnen kasten sole 2 klafter wit und 3 1/2 schu hoch gemacht werden. In die 8 Egen mit 8 pfileren welche pfler solen ungefer 1 1/2 schu dik und unden uf dem boden 1 1/2 schu breit zu beiden siten mit schnerklen us getzogen. Die schalen oder sitwend solen nit weniger dan 7 zol dik sin. Der boden sol von 9 oder 10 stuken gemacht werden und das die bodenstuk wol hin uß gangen das die wend wol darin

gefeltz megen werden. Es solen auch 2 trit Rings wis um den kasten gemacht werden und das ales von dem wissen kalchstein den man glich ob sant lüenhart fint. Die sul aber sol in dem kasten 4 Eegechig und dannanthin rund mit Iren ordenlichen gesimsen mit den 4 angesichtenn zu den rören mit den 4 über worfnen leiberen an dem obere b[r]uchstuk mit einem Ionischen oder corintischen capitel mit sinen schnerkelen und laubwerk flissig und meisterlich us gehauwen. Der kasten sol suber und wol gefiegt und flissig und wol verkitet mit sampt der sul uf gesetzt wärden. Es solen 3 oder 4 gehouwene stein In egen der triten ufgerich[t] werden die ein subere gestalt haben damit die wagen den triten nit schaden zu fiegen.

Hoch gemalt mine gnedig heren wärden aber als matery uf den platz erstaten ales dafur der steinen und anderer matery auch ale materi zu dem kit und was darzu gehert und ein beschlissigen schärm die stein darin zu houwen mit etlichen tanninen plecheren die stein daruf zu houwen.

Auch ales issen, wärkband, plonberen, tubel, spangen, rören und waschi zu dem brunnen bedarff. Es ist auch von neten etlichen totzt laden ein schärm zu machen und zu vor zunen wil der brunnen uf gesetzt wirt das im weder das wäser noch sonst jemanzt schaden zu fiege. Min forderung ist von ob geschriebener arbeit zweihundert und finftzig dukatun und ein bekleidung; mine gnedig heren welen sich daran nit lassen beturen. Von dem gestein der sul ist noch zu reden.